

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

# Crepy mag & infos

JUIN 2020 N°471 | ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR [WWW.CREPYENVALOIS.FR](http://WWW.CREPYENVALOIS.FR)



**(RE)DÉCOUVRIR  
CRÉPY-EN-VALOIS  
ET SES ALENTOURS**





# N°471 SOMMAIRE

## (RE)DÉCOUVRIR CRÉPY-EN-VALOIS ET SES ALENTOURS

### LE DOSSIER

Place à la flânerie et à la découverte du patrimoine culturel et naturel avec l'Office de tourisme du Pays de Valois.

## UNIS POUR LE COMMERCE LOCAL

### ACTUS VILLE

La majeure partie des commerces a rouvert le 11 mai. La Ville et le GCAC sont à pied d'œuvre afin de leur apporter leur soutien.

## CRÉPY ET SES « MARRAINES DE GUERRE »

### CULTURE

En ce centenaire de parrainage, découvrez quelles sont les « marraines de guerre » de la Ville, connues ou oubliées.

## 20 ANS POUR L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

### SPORT

Créée en 2000, l'École municipale des sports n'a pas fini de faire découvrir aux petits Crépynois diverses disciplines.

## ÉDITO

Le soleil brille dans le ciel crépynois en ce moment et chaque jour un peu plus avec le déconfinement qui permet à la vie de reprendre le dessus. Cela avec des règles sanitaires importantes et primordiales. Un véritable « casse-tête » pour les commerces qui ont rouvert et tous ceux qui pourront de nouveau ouvrir en ce début juin, en particulier les bars, les cafés et les restaurants.

Nous venons de vivre une période dont chacun se souviendra et qui laissera un goût amer dans nos mémoires. Tous, à des niveaux différents, avons été touchés par cette « cochonnerie ». Avec malheureusement des malades mais aussi des décès. De nombreuses familles crépynoises ont payé le prix fort de cette pandémie en déplorant la perte d'un ou de plusieurs proches. Sans compter les conditions terribles dans lesquelles ils sont partis. J'ai une pensée émue pour toutes ces familles.

Je voudrais, en votre nom et en mon nom, remercier l'ensemble du personnel municipal, du CCAS et de la Police municipale qui, avec l'aide de la Direction générale et tous les directeurs de services, ont continué leur travail du mieux qu'ils pouvaient. Grâce notamment au télétravail et à tout ce qui a été mis en place, la continuité du service public fut et est assurée. Dans un contexte totalement inconnu, Mesdames et Messieurs, vous avez appris, vous avez innové et vous avez assuré pour le bien de tous.

Les suites économiques de cette pandémie sont et seront difficiles à surmonter pour les entreprises et les commerçants crépynois, avec certainement des conséquences sur l'emploi. Il est important de les soutenir car c'est aussi la vie du territoire et de nos concitoyens que nous aidons. Tous ensemble, nous devons être forts, unis et constructifs pour surmonter et dépasser ce moment difficile.

Pour terminer je voudrais rendre hommage avec toutes nos condoléances à leurs proches, à quatre Conseillers municipaux disparus dans ce contexte. Ils ont siégé pendant les mandatures de Michel Dupuy et de Pierre Praddaude : Monsieur Yves Sannier, Madame Marie-Thérèse Deman, Monsieur Michel Dumillon et Monsieur Yves Dremière. Et nous venons d'apprendre juste avant la clôture de ce *CrépyMag&Infos* le décès de Monsieur Claude Laisier, ancien adjoint aux Affaires Culturelles, au Patrimoine et aux Fêtes et Animations de 1995 à 2007 sous deux mandatures de Pierre Praddaude.

Portez-vous bien et surtout continuons à appliquer les gestes barrières si importants pour nous et pour les autres.

• **Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois**  
1<sup>er</sup> vice-président de la CCPV

## Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois  
Téléphone : 03 44 59 44 44  
Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle  
Direction communication : Johanna Jandrieu, Jessica Fouquet, Annabelle Pitet  
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud  
Crédits photos : Studio Bruno Cohen, Mairie de Crépy-en-Valois  
Juin 2020 : version numérique. Pas de tirage pour ce numéro.

## ZOOM SUR



## CRÉPY-ENTRAIDE : TOUS SOLIDAIRES

DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE, CRÉPY-EN-VALOIS CONNAÎT UN VÉRITABLE ÉLAN DE SOLIDARITÉ. ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, CRÉPYNOISES ET CRÉPYNOIS SE MOBILISENT POUR APPORTER LEUR SOUTIEN À CELLES ET CEUX QUI EN ONT BESOIN. AFIN DE FACILITER L'ENTRAIDE ENTRE VOISINS, LA VILLE A LANCÉ LE DISPOSITIF « CRÉPY-ENTRAIDE ».

Depuis plusieurs semaines, les associations crépynoises et entreprises locales ont uni leurs forces pour apporter leur aide. Elles fabriquent des masques, tabliers, préparent des gâteaux pour le personnel soignant, etc. Un élan suivi de très près par les Crépynois qui, chaque jour, sont de plus en plus nombreux à se manifester pour apporter leur aide par téléphone, par mail ou encore via les réseaux sociaux et le site Internet de la Ville.

Dans ce contexte, le lundi 6 avril, la Ville de Crépy-en-Valois a mis en place « Crépy-entraide », un réseau local facilitant la solidarité entre voisins grâce à un numéro unique. Il permet de centraliser les différents besoins et les aides pouvant être apportées.

### VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?

### VOUS SOUHAITEZ APPORTER VOTRE AIDE ?

CONTACTEZ LE  
**03 44 59 44 44**

(STANDARD DE LA MAIRIE)

Voici une liste non exhaustive des besoins/aides :

- Impression de documents,
- Courses,
- Livraison de repas,
- Garde d'enfants,
- Démarches administratives dématérialisées,
- Promenades de chiens,
- Etc.



CRÉPY-ENTRAIDE



# UNIS

## POUR LE COMMERCE LOCAL

VÉRITABLE ATOUT POUR LA VILLE, LE COMMERCE DE PROXIMITÉ ASSURE L'EMPLOI LOCAL, CRÉE DU LIEN SOCIAL ET AMÉLIORE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS. EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19, DE NOMBREUX COMMERÇANTS, ARTISANS ET RESTAURATEURS ONT DÛ FERMER LEURS PORTES PROVISOIREMENT. POUR LA PLUPART D'ENTRE EUX, LA RÉOUVERTURE A DÉBUTÉ LE LUNDI 11 MAI ET POUR LES AUTRES C'EST IMMINENT. DANS CE CONTEXTE, IL EST PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ DE SOUTENIR LES COMMERCE CRÉPYNOIS.

### UNE RÉOUVERTURE PROGRESSIVE

Dès le lundi 11 mai, l'activité des commerçants et artisans a repris petit à petit dans le respect des règles sanitaires applicables aux commerces. Quant aux restaurants, certains ont développé la vente à emporter ou en livraison en attendant leur réouverture, effective en ce début de mois. *«L'aspect sécuritaire est très important, aussi bien pour les salariés que pour les clients. Tous les commerces qui ont pu reprendre une activité respectent ces consignes avec beaucoup de rigueur»*, précise Loïck Lebas, président du Groupement des Commerçants et Artisans de Crépy. *«Le trafic est un peu réduit car bon nombre de personnes sont encore en télétravail, mais avec la fermeture des centres commerciaux, l'activité reprend son cours et la fréquentation des commerces revient à la normale. Et, dans l'ensemble, les clients respectent bien les règles d'hygiène et de sécurité»*.

La particularité du site internet relève de la possibilité pour chaque commerçant d'avoir accès à un tableau de bord pour y mettre ses offres, ses bons plans, ses événements, etc. Pour cela, une formation sera mise en place.

Le site est une véritable vitrine du commerce à Crépy-en-Valois mais pas seulement ; il proposera également de la vente en ligne. Cette solution ne sera payante pour aucun des commerces jusqu'à la fin de l'année. Par la suite, une application mobile permettra de recevoir les offres en temps réel sur son smartphone.

Si vous êtes commerçant et n'apparaissez pas encore sur le site, vous pouvez vous faire connaître à l'adresse : [contact@crepyenvalois.com](mailto:contact@crepyenvalois.com).

Rendez-vous sur le site [www.CREPY-en-VALOIS.com](http://www.CREPY-en-VALOIS.com)

### LE GCAC ACCOMPAGNE LES COMMERÇANTS

Dès le début de la crise, le Groupement des Commerçants et Artisans de Crépy (GCAC) a fait office de relai d'informations. L'association s'est rapprochée de divers organismes afin de pouvoir répondre aux questionnements des commerçants sur des plans financiers et juridiques. Pour cela, un groupe d'entraide privé -destiné aux commerçants- a été mis en place sur Facebook de façon à ce qu'ils aient tous le même niveau d'information. *«Cela a permis de répondre à chacune des questions, cas par cas, afin de donner du lien et de ne laisser personne de côté»*, précise Loïck Lebas.

### UNE AIDE FINANCIÈRE DE LA VILLE

La Ville de Crépy-en-Valois a tenu à apporter son soutien aux commerçants et artisans présents sur l'ensemble du territoire de la commune (hors zones d'activités économiques gérées par la Communauté de Communes, pharmacies et magasins de distribution d'alimentation générale). Par délibération de son Conseil municipal le mardi 19 mai, elle a mis en place une aide exceptionnelle aux commerçants et artisans. Cette aide communale est cumulable avec l'ensemble des aides qui pourraient être proposées par l'État, la Région et toute autre collectivité ou institution. Elle vise à aider les commerçants indépendants et artisans justifiant d'une baisse de chiffre d'affaires de 50%, en versant une aide pouvant aller jusqu'à 1 000 euros. Si vous êtes commerçant ou artisan, rendez-vous sur le site [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr) pour télécharger le formulaire de demande simplifié.

Pendant le confinement, de nombreuses initiatives ont émergé en France pour venir en aide aux commerces, notamment la vente de coupons d'achat. *«L'idée est bonne mais il existe aujourd'hui beaucoup de sites qui proposent cette option et les commerçants doivent s'inscrire. Afin de leur donner à tous la possibilité d'être visible et de centraliser les offres, nous avons décidé de créer un site regroupant tous les commerces crépynois, adhérents ou non au GCAC»*.





# CRÉPY

## ET SES « MARRAINES DE GUERRE »

Remise de la Croix de guerre à la Ville de Crépy-en-Valois, le 11 juillet 1920 © Famille Laisier.

DE MANIÈRE IMMuable, L'HISTOIRE DES CIVILISATIONS VOIT ALTERNER TEMPS HEUREUX ET PÉRIODES CHAOTIQUES. AINSI, CHAQUE CONFLIT PRÉSENTE UN VISAGE SINGULIER. LES GUERRES SE DISTINGUENT PAR LEURS CAUSES, LEUR DURÉE, LEUR INTENSITÉ, LE NOMBRE DE VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES. UNE FOIS LE CALME REVENU, LE BILAN TIENT ÉGALEMENT COMPTE DES DOMMAGES AUX BIENS. ET POUR MIEUX SE RELEVER, LES COMMUNES SINISTRÉES BÉNÉFICIENT PARFOIS DE LA GÉNÉROSITÉ DE CELLES MOINS EN DIFFICULTÉ. ON PARLE ALORS DE PARRAINAGE DE GUERRE, PAR ALLUSION AUX FEMMES QUI SOUTENAIENT DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE LES SOLDATS AU FRONT EN LEUR ADRESSANT UNE CORRESPONDANCE RÉCONFORTANTE. QU'EN EST-IL À CRÉPY-EN-VALOIS ? EN CE CENTENAIRE DE PARRAINAGE, QUELLES SONT NOS « MARRAINES DE GUERRE », CONNUES OU OUBLIÉES ?

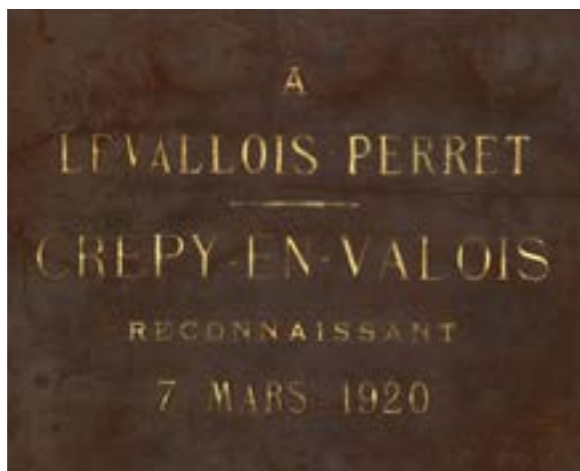
### LEVALLOIS-PERRET, MARRAINE CENTENAIRE

Le 11 novembre 1918, la fin du combat avec l'Allemagne est signée en forêt de Compiègne, près de Rethondes, et les cloches de l'église Saint-Denis sonnent à toute volée. L'attentat perpétré à Sarajevo le 28 juin

1914 contre l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche a engendré des conséquences politiques et militaires désastreuses dès le 3 août 1914. Rien qu'en France, la Grande Guerre fait 1 697 800 victimes civiles et militaires, et laisse un pays épuisé, mutilé et endeuillé.

Située en zone des armées, à l'arrière du front, Crépy-en-Valois est successivement occupée par les troupes allemandes, puis alliées. Dans son *Journal de guerre*, le maire Gustave Chopinet (1847-1918) consigne les événements vécus par les Crépynois du 30 août 1914 au 31 décembre 1914. D'octobre 1914 à mars 1917, la guerre de position fige une ligne de front. 7 000 soldats occupent la ville. La proximité avec Paris transforme peu à peu Crépy-en-Valois en base arrière pour le ravitaillement des troupes, et la

gare de voyageurs devient « gare régulatrice ». Réquisitions de logements, pillages, brutalités, prise d'otages martèlent la vie quotidienne.



Couverture du registre commémoratif offert par la Ville de Crépy-en-Valois à la ville de Levallois-Perret le 7 mars 1920 © Ville de Levallois-Perret - Archives municipales.

Sur 5 500 habitants, les trois quarts ont fui l'invasion allemande. Sur le plan matériel, le conflit s'est traduit par d'intenses bombardements en 1915, et surtout au printemps 1918. Le percepteur de Fresnoy-la-Rivière est présent dans la commune au début de juillet 1918. Il écrit au préfet de l'Oise : « Crépy est bombardé chaque nuit d'une façon intensive et voué à une destruction complète et prochaine ». Au cours de cette seule année, 3 000 bombes ou torpilles sont déversées sur notre ville, une vingtaine d'immeubles est détruite et près de 900 logements sont touchés. Transformée en hôpital auxiliaire, l'usine de meubles de Maxime Clair subit un bombardement dans la nuit du 3 au 4 juillet 1918. Le calme revenu, les habitants regagnent peu à peu la ville à la fin de l'été 1918. Son visage est meurtri, presque méconnaissable.

Émue par nos épreuves, Levallois-Perret, commune des Hauts-de-Seine, s'offre à devenir notre marraine par délibération en Conseil municipal du 11 novembre 1919 conduit par son maire Louis Rouquier (1863-1939). Une subvention de 20 000 Francs est ainsi accordée à Crépy-en-Valois, et une souscription publique est ouverte par la « Journée » de bienfaisance du 7 mars 1920. Le Conseil municipal crépynois est reçu ce même jour en mairie de

Levallois-Perret. En retour, Crépy accueille le 11 juillet 1920 le Conseil municipal levalloisien afin d'officialiser « les sentiments de fraternelle sympathie ». En même temps, notre Ville se voit décorée de la Croix de guerre des mains du maréchal Joffre et du ministre de la guerre André Lefèvre. En l'honneur de sa « marraine de guerre », la Ville de Crépy-en-Valois rebaptise l'ancienne « avenue de Paris » en « avenue de Levallois-Perret ».

### LE TRIPLE PARRAINAGE DE 1943-1945

Le 3 septembre 1939, la Grande-Bretagne et la France déclarent la guerre à l'Allemagne nazie, résultat d'une série de violations du traité de Versailles par Hitler et d'un fort ressentiment remontant à la Première Guerre mondiale. En mai 1940, l'invasion brutale se propage dans l'Oise et Crépy-en-Valois est occupée par la Wehrmacht dès le 11 juin 1940.

Vingt ans seulement après la précédente reconstruction, notre ville est à nouveau assaillie et défigurée. Un tiers des habitations est détruit ou endommagé. L'électricité, l'eau et le gaz sont coupés, et ce malgré l'organisation d'une défense passive de la ville dirigée par le maire Jean Vassal (1870-1953). La pression constante de l'occupant instrumentalise le Premier magistrat de la ville comme relai entre Allemands et Crépynois, sous le contrôle permanent de l'Orst-Kommandantur.

Entrepris en 1943, les bombardements de notre ville s'accroissent en juin et juillet 1944, alors même que les alliés débarquent en Normandie le 6 juin 1944. Afin de prévenir la réparation des dommages matériels, les préfets de départements démarchent à partir de mai

1943 les communes bombardées en vue d'instruire un dossier de parrainage. La générosité des « marraines de guerre » peut alors se traduire en aide financière, ou par un soutien en nature. Crépy-en-Valois fut choisie simultanément par deux communes métropolitaines : Les Ponts-de-Cé, près d'Angers, dans le Maine-et-Loire ; et Villars-les-Dombes, dans l'Ain, entre Lyon et Macon. La première commune vota une aide de 5 000 Francs, et une collecte de denrées agricoles. La seconde décida en Conseil municipal une contribution de 10 Francs par crépynois, soit 13 500 Francs. En remerciement, le Conseil municipal dirigé par Jean Vassal décida le 21 juillet 1943 d'adresser à ses deux marraines « l'hommage profond de sa reconnaissance. Dans sa détresse née de la guerre, notre cité cherche à réparer ses ruines et à relever des maisons abattues, en même temps qu'elle travaille pour rétablir sa prospérité d'antan ». Enfin, le 15 août 1945, Crépy-en-Valois devient également filleule de Conakry, anciennement située en Guinée française, en Afrique. La générosité de différentes manifestations ou organismes locaux ont permis de rassembler 1 359 545 Francs guinéens au profit de ce que la presse qualifia alors de « ville martyre ».





DOSSIER

## (RE)DÉCOUVRIR CRÉPY-EN-VALOIS ET SES ALENTOURS

L'ÉTÉ APPROCHE, LE SOLEIL BRILLE, BALADES ET FLÂNERIES SONT DE MISES. LES MESURES DE CONFINEMENT ÉTANT ASSOULIES, C'EST LE MOMENT DE PRENDRE LE TEMPS DE CONTEMPLER ET DE SE LAISSER SURPRENDRE PAR LES SECRETS DE LA CITÉ DE L'ARCHERIE ET DE SES ALENTOURS. VISITES LIBRES OU GUIDÉES, RANDONNÉES À PIED OU À VÉLO... L'OFFICE DE TOURISME SE FERA UN PLAISIR DE VOUS AIDER.



## L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE VALOIS



Véritable vitrine de la Ville, l'Office de tourisme du Pays de Valois contribue à la valorisation et au dynamisme de la cité de l'archerie. Il se situe en centre-ville dans des locaux modernes avec la mise à disposition d'une borne interactive à l'extérieur, au 82 rue Nationale. L'équipe est présente toute l'année pour vous conseiller. «*Nous sommes une équipe dynamique et motivée, pour vous faire (re)découvrir le territoire au travers de guides, de cartes touristiques pour des balades, des randonnées à pied ou encore à vélo. Nous disposons aussi d'une boutique de souvenirs, de livres et de produits locaux aux tarifs accessibles. L'Office de tourisme est également présent sur Internet avec son site mis à jour en temps réel, et sur nos réseaux sociaux*», précise Élise, adjointe de direction de l'Office de tourisme du Pays de Valois.

L'Office de tourisme est intercommunal. Avec un bureau d'information touristique à Ermenonville, il rayonne à l'échelle des 62 communes du Pays de Valois. Experte du territoire, l'équipe propose un panel d'informations et répond aux questions des visiteurs. Elle propose des idées de sorties, de découvertes et de balades dans un rayon de 30 km autour de Crépy-en-Valois. Curieux de patrimoine culturel ou naturel, il est possible de créer une journée complète sur-mesure pour s'oxygéner.

Pendant cette période de crise sanitaire, les horaires d'ouverture de l'Office de tourisme sont modifiés et sont à retrouver sur le site : [www.valois-tourisme.com](http://www.valois-tourisme.com). Vous pouvez également accéder à la carte interactive des producteurs locaux sur le site et télécharger les guides et cartes touristiques, accessibles à tout public.

## FLÂNERIE DANS LA CITÉ DE L'ARCHERIE

Le quartier historique de Crépy-en-Valois, dit « Vieux-Crépy », est riche d'histoire. Il inspire une flânerie le long des ruelles pavées, bordées d'hôtels particuliers à pignons, de maisons à tourelles et de façades sculptées qui font le charme de cette ancienne capitale du Valois. C'est le moyen d'en apprendre davantage sur la seigneurie de la Ville. Crépy-en-Valois a d'ailleurs transmis le nom de Valois à 13 rois de France, de 1328 à 1589, de Philippe VI de Valois à Henri III.

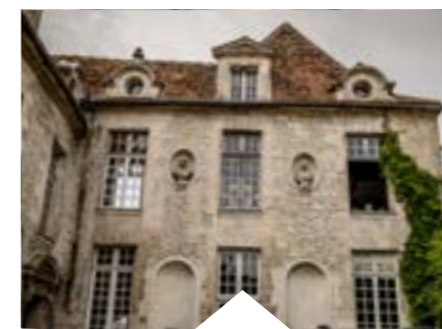


Complémentaires des maisons, les caves forment dans le sous-sol un réseau continu qui se poursuit par des carrières et constitue une réplique souterraine du centre ancien. L'ensemble des maisons de la rue Nationale, de la rue Thiers et de la place Gambetta possède des caves, parfois antérieure aux élévations. Certaines datent de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.



Les vestiges de l'ancien château des comtes de Crépy-Nanteuil se dressent fièrement derrière les remparts de la Ville. Devenu Musée de l'archerie et du Valois, il ouvre ses portes de mars à novembre et renferme des collections uniques en Europe d'archerie et d'art sacré.

Autrefois les maisons possédaient un nom : maison de l'Eau, d'Orléans, du Griffon, du Mouton... Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un système de numérotation globale pour toute la ville a été mis en place, puis remplacé en 1836 par la numérotation aux côtés pairs et impairs des rues, toujours en vigueur.



Laissez le passé vous transporter en flânant dans le Vieux-Crépy et découvrez l'histoire de chaque monument. De la maison Saint-Joseph qui a servi de décor à deux films en 1975 et 1989, au couvent des Dames Ursulines dont la porte d'entrée date du XVII<sup>e</sup> siècle, en passant par la maison des Quatre Saisons et ses mascarons ou encore faire escale au Musée de l'archerie et du Valois qui rouvre ses portes mercredi 3 juin, à l'Hôtel d'Orléans construit en 1470 par Marie de Clèves, veuve de Charles d'Orléans.



Vous pouvez télécharger le circuit pédestre sur le site de l'Office de tourisme ou retirer le guide directement sur place. Sur le parcours, les panneaux d'informations vous permettront de découvrir le quartier historique. La flânerie dure environ une heure.

Sans oublier de terminer la promenade dans les parcs de Géresme et Sainte-Agathe, puisque la Ville a obtenu l'autorisation de la Préfecture de l'Oise qu'ils restent ouverts et pleinement accessibles au public, à l'exception des aires de jeu pour enfants. Les entrées sont contrôlées par la Police municipale. Et chacun est appelé à respecter les gestes barrières, les règles de distance physique et l'interdiction des rassemblements. Chacun est appelé à respecter les gestes barrières, les règles de distance physique et l'interdiction des rassemblements. L'accès aux parcs se fait sous le contrôle de la Police municipale. Dans le parc de Géresme, l'Office de tourisme propose des jeux pour petits (à partir de 6 ans) qui plaisent aussi aux plus grands. Observation d'animaux, coloriages, mots croisés, anagrammes, etc. Le document est à télécharger sur le site de l'Office ou à retirer sur place.



## RANDONNÉES DANS LE PAYS DE VALOIS

Le Pays de Valois regorge de randonnées pédestres en ville ou à la campagne. Pour vous aider dans votre recherche, l'Office de tourisme propose différents circuits. De quoi découvrir le Valois autrement. Églises et lavoirs, châteaux, ruines, parcs, sorties en famille, centres équestres, producteurs locaux,... sont autant de découvertes que suggère l'équipe. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Que vous soyez intéressé par le Valois patrimonial ou naturel, laissez-vous guider au travers des sentiers de randonnées et des monuments. Ainsi, vous partirez à la découverte des ruines gallo-romaines de Champlieu, du Donjon de Vez, du parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville ou encore de la fondation Poclair à Le Plessis-Belleville.

Les dépliants sont disponibles gratuitement à l'accueil de l'établissement ou en téléchargement sur le site. Les cartes de

Retrouvez plus d'informations sur le site : [www.valois-tourisme.com](http://www.valois-tourisme.com)

ces parcours sont créés pour apporter un autre regard sur le paysage qui vous entoure. Anecdotes et détails architecturaux sont au programme.

L'Office de tourisme propose également un circuit de randonnée qui comporte une version courte (18 km) et une version longue (23 km) au départ de Crépy-en-Valois. Pour une heure ou une journée complète, vous pourrez partir à la découverte du Pays de Valois comme vous ne l'avez jamais vu. L'occasion aussi d'emprunter la fameuse Voie Verte. Cet aménagement de 18 km utilise le tracé de l'ancienne voie ferrée entre Ormoy-Villers et Mareuil-sur-Ourcq. Le site est idéal pour se promener en toute sécurité puisque les véhicules motorisés y sont interdits. Piétons, cyclistes et rollers se partagent une voie en enrobé de 3 mètres de large. Quant aux cavaliers, ils cheminent sur une piste parallèle qui repose sur le terrain naturel.





## 20 ANS POUR L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

DEPUIS SA CRÉATION EN 2000 PAR LE REGRETTÉ JEAN-PIERRE LIMONIER, ANCIEN DIRECTEUR DU SERVICE DES SPORTS DE LA VILLE, L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS A VU GRANDIR PLUSIEURS GÉNÉRATIONS DE PETITS CRÉPYNOIS ET AVEC EUX LEUR PASSION POUR LE SPORT. ZOOM SUR CETTE VÉRITABLE « ÉCOLE DE LA VIE ».

Depuis 20 ans, l'objectif de l'École municipale des sports est de promouvoir le mouvement sportif local par la découverte des sports pratiqués dans les associations crépynoises. Mais aussi de favoriser la pratique sportive chez les jeunes non licenciés et leur permettre de s'orienter vers le sport qui leur correspond. Au départ, l'École municipale des sports accueillait 20 enfants âgés de 6 à 9 ans, non-inscrits dans un club sportif. Ainsi, les sportifs en herbe passaient de clubs en clubs crépynois, à raison de trois séances dans l'année.

Mais très vite, ce système a montré ses failles puisqu'il confrontait des sportifs débutants à des sportifs confirmés au sein d'une même discipline. Une nouvelle organisation a donc été pensée afin de s'adapter aux besoins des petits crépynois, désireux de découvrir le large panel de possibilités qui s'offrait à eux. En 2002, les éducateurs sportifs de la Ville encadraient un groupe de 22 enfants âgés de 6 à 9 ans et proposaient des initiations à plusieurs sports. Les enfants non licenciés dans un club sportif devaient, à l'issue de la première année de découverte au sein de l'École, rejoindre le club crépynois de leur choix. Au fil du temps et face à la demande grandissante, le service a dû s'adapter. Ainsi, la rentrée scolaire de 2012 a marqué un véritable tournant dans l'histoire de l'École municipale des sports avec pour la première fois la création de deux groupes : 12 enfants de 5 à 6 ans et 20 enfants de 7 à 9 ans. Cette nouvelle organisation a permis d'accueillir plus de petits crépynois et de les accompagner dans la découverte du sport sur une période plus longue de leur vie. En 2019, suite à une forte demande des plus jeunes, la Direction Sports-Animation-Jeunesse a lancé un second groupe de 12 enfants pour la tranche d'âge des 5 à 6 ans. Elle permet ainsi d'accueillir jusqu'à 44 enfants, tous les mercredis après-midi de septembre à juin.

Aujourd'hui, les enfants de 5 à 6 ans peuvent développer leur éveil corporel et leur motricité avec l'aide des éducateurs sportifs de la Ville tandis que les enfants de 7 à 9 ans découvrent plusieurs sports. Le succès de l'École municipale des sports n'est plus à prouver et permet de dire qu'elle a encore de beaux jours devant elle !

### L'École municipale des sports c'est :

**44** enfants inscrits

**2** éducateurs sportifs

**11** disciplines sportives enseignées

**RENTRÉE 2020-2021 :**  
NE MANQUEZ PAS LES INSCRIPTIONS !

Début des inscriptions le lundi 6 juillet à partir de 8h30 à la Direction Sports-Animation-Jeunesse, à La Passerelle, 62 rue de Soissons. Nombre de places limité.

**Conditions :**

Avoir entre 5 et 9 ans et ne pas être licencié dans un club sportif de la Ville.

**Tarifs à l'année :**

- Pour les crépynois : 55 € pour les 5-6 ans et 62 € pour les 7-9 ans.
- Pour les non Crépynois : 68 € pour les 5-6 ans et 75 € pour les 7-9 ans.

Fiche d'inscription téléchargeable sur le site Internet de la Ville (rubrique « Sport »). Rendez-vous à la Direction Sports-Animation-Jeunesse, 62 rue de Soissons (rez-de-chaussée de La Passerelle), pour finaliser l'inscription.

Plus de renseignements au 03 44 59 42 14 ou par mail : [sport@crepyvalois.fr](mailto:sport@crepyvalois.fr)



Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr)

## GROUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE P. FAYOLLE

Alors que nous nous apprêtons à organiser le 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales, et que la vie reprend grâce aux mesures de déconfinement et à la ré-ouverture des commerces, la question des masques, comme depuis le début de cette crise sanitaire, reste centrale.

Les difficultés d’approvisionnement en ont longtemps fait une denrée rare, réservée aux soignants. Ils doivent maintenant, au contraire, être accessibles au plus grand nombre.

Aux quelques 25 000 masques – jetables et réutilisables – qu’a fourni la Région Hauts-de-France, la Ville a ajouté la commande de plus de 30 000 masques en tissu, chez plusieurs fournisseurs.

L’effort est important : avec les masques jetables, cela représente 97 500 € (dont l’État remboursera 50%).

Si la 1<sup>ère</sup> distribution des masques offerts par la Région a montré ses limites, elle était cependant nécessaire et impliquait une démarche volontaire de la part des citoyens.

La prochaine distribution aura lieu d’ici quelques jours et se fera par dépôt direct dans chaque boîte-aux-lettres afin d’éviter les files d’attente. La composition des foyers a été prise en compte, en fonction des données connues, et les éventuelles erreurs ou manques pourront être corrigés sur simple appel en Mairie.

Prenez soin de vous.

**Les élus du groupe Bruno Fortier  
À Crépy, notre parti c'est vous.**

## GROUPE ARNAUD FOUBERT

TEXTE DE A. FOUBERT

Merci à vous toutes et tous qui avez majoritairement, depuis le 16 mars respecté le confinement et les gestes barrière durant les premières semaines de cette crise sanitaire inédite.

Pourtant, **Crépy en Valois a chèrement payé son tribut à l’épidémie.**

Malgré les efforts de tous, certains ont perdu la vie. Pour ajouter à la peine, l’adieu rendu aux défunts n’a pas pu être fait dans les conditions habituelles. Ces moments douloureux le furent donc encore plus.

Je tenais ici à saluer et rendre hommage à 3 anciens conseillers municipaux disparus durant cette période et pense à leurs familles. Travaillant dans l’opposition comme **Marie Thérèse Deman** ou dans la majorité ainsi que **Michel Dumillon** et **Yves Dremiere**, ils ont permis avec les maires successifs que nous puissions être fiers de notre ville.

J’écris ces mots alors que le déconfinement n’a pas encore eu lieu. Je souhaite vivement que notre ville puisse reprendre vie le plus vite possible sans mettre en danger la santé de ses habitants.

Les suites économiques ne sont pas encore toutes connues, elles risquent d’être lourdes. Des entreprises sont en danger, le spectre du chômage se présente à l’horizon. Les difficultés s’amoncellent...

Unis et déterminés nous surmonterons cette épreuve.

**Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance,  
UMP-UDI-Modem**

## GROUPE JERÔME FURET

Le groupe des élus de gauche

« **Le Meilleur pour Crépy** » n’a pas souhaité s’exprimer dans ce numéro du *CrépyMag&Infos*.

## GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE J-P. LETOURNEUR

Madame, Monsieur,

La pénurie des masques, des tests et de certains médicaments, a dévoilé l’étendue des défaillances de notre système de santé. Notre ville est à l’origine du 1<sup>er</sup> foyer et du 1<sup>er</sup> décès du covid19, en France. La vigilance s’impose, mieux vaut continuer de prendre toutes les précautions utiles, pour se protéger. Nous devons rendre hommage à tous les soignants. Certains ont été contaminés, d’autres ont

disparu par manque de protection physique, à cause d’un profond défaut d’organisation administrative. Nous savons désormais que, 80% des médicaments et matériels médicaux, sont fabriqués en CHINE.

Au sujet des élections municipales, le résultat définitif sera fonction de la date du report, des modalités et du nombre de listes en compétition, au 2<sup>ème</sup> tour. La crise sanitaire, économique et sociale pèsera sur le verdict des urnes, dans une proportion inconnue à ce jour. Pour ma part, je suis dans l’expectative pour le moment, en raison de mon absence en 1<sup>ère</sup> ligne, le 15 mars dernier.

**Jean-Paul LETOURNEUR**  
Conseiller départemental de l’Oise  
**RASSEMBLEMENT NATIONAL, Conseiller municipal de Crépy-en-Valois**

## GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

Lors du Conseil Municipale du 19 mai, nous avons voté une aide de 1000 euros pour compenser les pertes de chaque commerçant, conséquence des fermetures administratives ordonnées par le gouvernement, c’est peu, insuffisant, mais comme on dit : c’est déjà ça. Après cette crise sanitaire sans précédent, nous allons connaître une crise économique majeure. Il faut s’attendre à beaucoup de faillites d’entreprises , qui vont engendrées une augmentation importante du chômage de longue durée, et par conséquent un appauvrissement de la population. Espérons que le gouvernement et l’ensemble des élus, qu’ils soient locaux, départementaux ou régionaux, concentrent leurs forces et leurs actions pour aider et supporter tous les pans de notre tissu économique afin d’éviter une catastrophe nationale. C’est aujourd’hui leur responsabilité et nous attendons de leur part une réelle créativité pour relancer nos commerces et artisans, car les contraintes ne sont pas terminées , le dé-confinement est partiel, pensez aux restaurants , bars et hôtels qui même quand ils auront le droit d’ouvrir ne pourrons remplir leurs établissements qu’à 30% , comment pourrons-ils être rentable? Cette période va apporter beaucoup de misère... préparons nous.

**Michel Houllier**  
**(groupe en avant pour Crépy-en-Valois).**

# L'AGENDA


**17 JUIN DE 14H À 19H**  
**SALLE DES FÊTES**

La collecte de sang aura bien lieu comme prévu le mercredi 17 juin à la salle des fêtes. En cette période de confinement, les donneurs sont priés de prendre rendez-vous en ligne avant de s’y rendre : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/liste>

**28 JUIN DE 8H À 18H**  
**BUREAUX DE VOTE**

Le vendredi 22 mai, le Premier ministre a annoncé le second tour des élections municipales le dimanche 28 juin. Celles-ci se dérouleront dans le respect des règles sanitaires. Le port du masque est obligatoire et il est conseillé de se munir d’un stylo. Pour retrouver votre bureau de vote, rendez-vous sur l’application mobile de la Ville ou sur [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr)

En raison de la crise liée au Covid-19 et dans le respect des règles sanitaires applicables aux manifestations, les événements suivants organisés par la Ville sont annulés : Fête du parc de Géresme, Fête de la musique, Feux de la Saint-Jean et Remise des récompenses sportives.



**PLUS JAMAIS ÇA !**  
COLLÉGIALE SAINT-THOMAS

Suite à l’effondrement partiel de la collégiale Saint-Thomas-de-Canterbury survenu le 21 juin 2019, une souscription publique a été ouverte *via* la Fondation du Patrimoine. Chaque don est un pas vers la préservation du monument. En contrepartie de votre soutien, la loi Aillagon du 1<sup>er</sup> août 2003 vous offre des avantages fiscaux. Chaque don est déductible du montant de l’impôt sur le revenu, à hauteur de 66% de leur valeur, dans la limite de 20% du revenu imposable. N’envoyez pas de chèque directement à la Mairie. Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur [http://bit.ly/don\\_collegiale](http://bit.ly/don_collegiale)

## HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337  
60803 Crépy-en-Valois Cedex  
La Mairie est à nouveau ouverte au public, uniquement sur RDV pris au préalable en appelant le 03 44 59 44 44.  
Horaires d’ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).  
Toutes les demandes d’actes d’état-civil peuvent être faites par courrier, ou via [contact@crepyenvalois.fr](mailto:contact@crepyenvalois.fr).  
La fabrication et le retrait des passeports et des cartes d’identité ont repris, sur RDV également, au 03 44 59 44 44.

## GENDARMERIE

9, avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7  
Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h.  
Tél. : 03 44 94 50 17.

## POLICE MUNICIPALE

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.  
Mail : [police@crepyenvalois.fr](mailto:police@crepyenvalois.fr)  
Service objets trouvés.  
60 bis, rue de Soissons.

## SERVICES MÉDICAUX

**\* MAISON MÉDICALE**  
20, avenue de Senlis.  
Tél. : 03 44 87 11 33.

**\* PHARMACIES DE GARDE**  
Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

**\* MAISON MÉDICALE DE GARDE**  
Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L’accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

## CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain.  
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.  
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

Une foire aux questions a été créée à partir des interrogations les plus fréquentes liées aux mesures de déconfinement. Toutes les informations sont à retrouver sur le site [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr)

## STOP AUX INCIVILITÉS

Tout jet sur la voie publique de masques ou autres paires de gants, utiles pour combattre le Covid-19, est passible d’une amende.

Entre 300 et 400 ans sont nécessaires pour la décomposition d’un masque dans la nature.

La Ville compte de nombreuses poubelles. Merci de les utiliser.



**Consommons local  
et en toute sécurité  
chez nos commerçants !**



**Rendez-vous sur le site :**

**www.CREPY<sup>en</sup>VALOIS.com**